

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

DES HAINES LE TEMPS EST PASSÉ

Jeudi 27 Septembre 1894

ABONNEMENTS :
LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÛNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÉRIE..... 5 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 63
JEUDI 27 Septembre 1894 — Saints Côme et Dam.
— DEMAIN SAINT WENCESLAS —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RCLAMES, la ligne..... 1.50
Prix divers pour les Annonces démocratiques et Décrets.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le **NOUVEAU LYON** rappelle à ses Actionnaires que la prochaine assemblée générale extraordinaire a été fixée au **jeudi 27 courant, à 2 heures, au siège social, place des Terreaux, 7.**

BULLETIN DU JOUR

(Par téléphone)

La Convocation des Chambres
Le décret convoquant les Chambres en session extraordinaire pour le 23 octobre a été signé et paraîtra prochainement à l'Officiel.

M. Viger dans les Vosges
M. Viger, ministre de l'Agriculture, accompagné de MM. Daubrée, directeur des forêts, Boncard, chef du cabinet, et M. Cabaret, chef de division, a quitté Paris mercredi matin pour se rendre dans les Vosges, où il va visiter les travaux agricoles de ce département et examiner la situation des travaux forestiers entrepris dans la région.

Nos Ministres
Une note officielle dit que, contrairement à ce qui a été annoncé, les ministres ne se réuniront pas en conseil de cabinet avant le conseil des ministres, qui aura lieu le jeudi 4 octobre, à l'Élysée, sous la présidence de M. Casimir-Perier.

M. Challemeil-Lacour à Pau
M. Challemeil-Lacour, président du Sénat, est arrivé à Pau mardi soir.

A Pont-sur-Seine
Le président de la République a reçu, mercredi matin, l'amiral Gervais et M. Barabant, directeur de la Compagnie de l'Est. M. Casimir-Perier les a retenus à déjeuner. L'amiral Gervais et M. Barabant sont repartis à 3 h. 36 par le rapide de Longueville.

La santé de M. Burdeau
On s'est étonné sur la gravité de l'état de santé actuel du président de la Chambre, et la note inquiétante publiée sur les journaux de mercredi matin est complètement inexacte.

M. Burdeau, grâce au repos absolu qu'il observe rigoureusement depuis deux mois, est entré dans une phase de santé rassurante pour sa famille et ses amis.

La commission du budget
La commission du budget, conformément à la décision qu'elle avait prise la veille des vacances, se réunira 15 jours avant la Chambre probablement le 8 octobre.

L'enquête sur la marine
La commission extra-parlementaire a délégué plusieurs de ses membres pour opérer un recensement des divers magasins de l'arsenal de Cherbourg pendant que le reste inspecte le service des vivres et des subsistances de la marine, visitant minutieusement les comptabilités.

M. de Bilières, vice-président de la délégation, ainsi que deux autres membres ont quitté Cherbourg mercredi matin, pour rentrer à Paris. Le reste des membres de la délégation doit quitter Cherbourg jeudi sur deux torpilleurs mis à leur disposition et ferait route pour Saint-Malo et Saint-Servan; ces membres arriveront ensuite à Brest dans la matinée, leurs travaux étant terminés au port de Cherbourg.

Un incident à la frontière espagnole
Un incident de frontière, s'est produit sur le territoire de la commune de Banyuls-sur-Mer.

Quelques hommes de cavalerie espagnole commandés par un capitaine, tous armés et montés, accompagnés d'un groupe de cavaliers sans armes, ont pénétré sur le territoire français par le col de Vau de la commune de Banyuls. Les soldats espagnols se sont avancés sur le territoire français jusqu'à 500 mètres de la frontière, puis les soldats s'emparèrent d'un chevreau gardé par un jeune berger et emmenèrent l'animal en Espagne malgré les protestations de son gardien.

Le propriétaire du chevreau se rendit immédiatement à Banyuls et protesta auprès du maire à qui il exposa les faits. Des démarches ont été faites, et l'animal a été conduit aux Français français pour être rendu à son propriétaire.

On dit que le capitaine commandant le détachement, va être sévèrement puni, ainsi que ses soldats, pour s'être avancés armés en territoire français, et pour avoir dérobé un chevreau.

A Madagascar
On peut bien dire aujourd'hui que l'intention formelle du gouvernement de diriger une expédition sérieuse contre Madagascar, dans le cas d'un insuccès de la mission de M. Le Myre de Vilers, est devenue le secret de Polichinelle.

Il n'y a plus guère de contestations que sur deux points, le choix de la date de l'ouverture des opérations et celui du chef de la colonne expéditionnaire.

En ce qui concerne le choix de la date, les uns tiennent pour le printemps prochain. Mais les spécialistes estiment que le commencement de décembre prochain. Il est assez probable que cette dernière époque l'emportera.

En ce qui concerne le choix d'un général en chef, les difficultés paraissent plus sérieuses.

On croyait tout d'abord que la nomination de général serait réservée au ministre de la marine, sous la réserve de l'approbation du conseil des ministres.

Dans ce cas, un nom s'imposait en quelque sorte.

Celui du général Borgnis-Desbordes, qui occupe la plus haute situation dans l'artillerie de marine, qui a servi longtemps et avec distinction au Tonkin, qui a tenu le commandement aux régions tropicales et qui, enfin, est resté aussi dispos, aussi vigoureux qu'un simple capitaine.

de la marine pour revendiquer la nomination du commandant en chef et pour désigner d'avance à ces hautes fonctions le général de brigade Duchêne.

Le général Duchêne a, comme colonel, figuré avec honneur à Formose et aux Pescadores.

Mais on fait remarquer que l'importance d'un pareil commandement, ses responsabilités réclament en quelque sorte un militaire parvenu au sommet de la hiérarchie.

Au Mexique, en Chine, au Tonkin, on a cru devoir envoyer, non pas les plus jeunes d'entre nos brigadiers, mais nos divisionsnaires les plus réputés, et il n'y a pas de raison pour faire à ces derniers l'injure de leur préférer des chefs moins élevés qu'eux.

Tel est aujourd'hui un des sujets les plus brûlants des conversations dans les états-majors.

Nous pouvons ajouter que de très nombreux officiers attendent plus que la décision gouvernementale définitive pour offrir instantanément leurs services pour une expédition à Madagascar.

Buel Beque-Ennemond
A propos de la suppression du poste de sous-bibliothécaire au Sénat qu'occupait M. Lecomte de Lisle, M. Henri Beque, dans un article paru dans le *Figaro* du 22 septembre, prenait violemment à partie M. Charles Ennemond, notre confrère du *Temps*, bibliothécaire en chef du Sénat.

M. Charles Ennemond se considérant comme offensé, a chargé deux de ses amis, MM. Adrien Hébrard, sénateur, et Paul Bourde, de demander une réparation par les armes à M. Beque. Celui-ci, absent de Paris, n'a pas encore fait connaître ses intentions.

Au Maroc
D'après les dernières nouvelles reçues de Fez, la santé du sultan est bonne.

Au sujet de la zone neutre de Mellila qui soulève toujours une certaine agitation, Mouley-Araaf imposera la délimitation aux Kabyles par la force au besoin.

L'emprunt espagnol
Une dépêche de Madrid nous apprend que le gouvernement ne contractera aucun emprunt avant d'avoir soumis la question aux Cortès, ce qui ne pourra avoir lieu avant le mois de novembre.

Portugais et Mahazulis
La situation est critique à Laurenci-Marques. Les troupes portugaises ont été repoussées et poursuivies par les indigènes jusqu'à la ville. Elles ont abandonné leurs canons et leurs munitions.

Le gouverneur a adressé à l'Espagne une protestation contre les débarquements de soldats d'infanterie de marine anglaise.

Le total des forces portugaises et de 120 soldats européens et 200 noirs. Les forces des mahazulis s'élèvent à 7,000 hommes.

On ne sait si la tribu des Moqitas appuiera les portugais, ou craint que Gunguhama ne se soulève aussi.

Picards Séditieux
La police a arraché ce matin des placards illustrés apposés sur les façades de plusieurs maisons de la rive gauche.

Le dessin représentait une femme nue, jetant un individu par la fenêtre d'un édifice portant l'inscription : « Ministère de l'Intérieur ». Au-dessous du dessin, on lisait ces mots : « La vérité sortant Dupuy ».

Accident de chemin de fer
Un grave accident de chemin de fer s'est produit mardi sur la ligne de Fougères à Vire.

Un train de voyageurs a déraillé entre Saint-Clement et Sourdeval. La machine et trois wagons ont été renversés et jetés les uns sur les autres.

Trois voyageurs ont été blessés et l'un d'eux a eu les pieds coupés, le chauffeur du train est également blessé.

La circulation est interrompue.

Incendies en Algérie
De nombreux incendies ont éclaté aux environs de Constantine.

Un Arabe tué par un Français
M. Frigol, maître répétiteur au lycée, réserviste au 3^e zouaves, avait demandé une permission pour aller chasser à Hamma.

Quelques heures après son départ, il revint à la mairie du village se constituer prisonnier et déclara qu'il avait tué un arabe qui l'attaquait.

LA MISÈRE A ROME
Au moment où l'Italie paraît vouloir passer à nouveau son rêve de domination en Afrique, il est intéressant de constater l'état misérable de la capitale de ce royaume de trente millions d'habitants.

Un document officiel sur le mouvement économique en 1893, que vient de publier la Chambre de commerce de Rome, — la *Relazione della camera di commercio ed arti di Roma sul movimento economico del proprio distretto nel anno 1893* — contient à cet égard de bien curieux renseignements.

Les chiffres accusés pour les exportations sont si peu élevés qu'ils prêteraient à rire s'ils ne dénotaient une aussi navrante misère. Ils étaient insignifiants en 1892, ils sont plus faibles encore pour 1893.

Le plus élevé se rapporte aux statues et tableaux d'artistes contemporains dont on a vendu pour 0,93 francs. On en trouve des autres ! En 1892, l'Autriche avait acheté à Rome 700 bouteilles d'eau minérales. L'an dernier, elle n'en a pas voulu une seule.

L'Allemagne, la fidèle alliée, s'était fait envoyer deux hectolitres de vin en 1892. Cette importante commande n'a pas été renouvelée en 1893.

LA RÉCOLTE DU BLÉ EN 1894

On sait avec quelle légitime impatience les économistes attendent la publication annuelle des chiffres relatifs à la récolte des céréales dans le monde entier. Aussi bien ces chiffres ne présentent pas seulement un puissant intérêt au point de vue de la constatation du développement de l'agriculture dans les divers pays, mais il constituent encore un facteur essentiel pour le mouvement des capitaux et pour les fluctuations des changes extérieurs.

Les pays importateurs sont, outre la France (qui, on le verra plus loin, se trouve, cette année, dans une situation exceptionnelle) : la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande et l'Italie, tandis qu'on classe dans la catégorie des pays exportateurs : les Etats-Unis (qui tiennent la tête), les Indes, la Russie, la Turquie et l'Autriche-Hongrie.

Quant à l'Espagne et au Portugal, leur production correspond à peu près aux besoins de la consommation.

Depuis une quinzaine de jours les journaux de l'ancien et du nouveau continent reproduisent les statistiques dressées par les autorités compétentes, et, bien que toutes les données ne concordent pas très exactement, on peut ores et déjà se faire une idée de l'influence de la récolte sur la situation économique des diverses régions du globe.

Nous avons d'abord le tableau comparatif dressé par la commission internationale du marché des grains à Vienne; il nous apprend que si la qualité des céréales a souffert des fortes pluies tombées au mois d'août, la récolte de 1894 peut être considérée comme ayant atteint une bonne moyenne.

D'autre part, notre confrère le *Bulletin des Halles* a dressé les évaluations suivantes, comparées à celles de la précédente campagne :

	1894	1893	Différence
Europe.....	367.150.000	376.000.000	- 8.850.000
Afrique.....	213.800.000	216.000.000	- 2.200.000
Asie.....	109.400.000	112.500.000	- 3.100.000
Australie.....	18.600.000	16.100.000	+ 2.500.000
Australie.....	14.500.000	14.700.000	- 200.000
Totaux	806.450.000	835.300.000	- 28.850.000

Ce tableau démontre que la production générale de 1894 bénéficie d'une plus-value de 37 1/4 millions d'hectolitres, mais que cette plus-value incombe à l'Amérique et à l'Afrique, tandis que l'Europe, l'Asie et l'Australie perdent environ 10 millions d'hectolitres par rapport à 1893.

En ce qui concerne la France, les chiffres officiels de notre ministère de l'Agriculture nous apprennent que la récolte de froment s'est élevée à 121.002.780 hectolitres correspondant à un poids de 93.339.039 quintaux; c'est là une augmentation de 23 millions 210.070 hectolitres et de 17 millions 758.080 quintaux sur la récolte antérieure, bien que la surface emblavée ait diminué de 103.505 hectares. Mais d'après le *Bulletin des Halles*, la production, en réalité supérieure aux chiffres officiels, s'élève à 125 millions d'hectolitres.

Quoiqu'il en soit, les résultats sont satisfaisants, et notre consommation nationale ne dépassant pas 123 millions d'hect. (y compris les quantités nécessaires à l'ensemencement), il est permis de prévoir que nos importations de blé seront, si non tout à fait nulles, en 1894, du moins considérablement réduites; ou ne s'adresserait à l'étranger que pour les mélanges et les besoins de l'industrie alimentaire.

Ajoutons que le rendement de 1894, dont la moyenne ressort à 17 hectolitres 3 par hectare, est le meilleur qui ait jamais été obtenu dans notre pays; il est cependant bien inférieur encore à celui de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande et du Danemark, car le produit de l'hectare est de 27 hectolitres pour le premier de ces pays et de 21 hectolitres pour les autres.

Il est regrettable que notre cadre soit trop restreint pour reproduire *in extenso* le classement des départements établi d'après les rapports transmis par les préfets dans les six semaines qui ont suivi la moisson, car il est des plus instructifs; il permet de constater combien le rendement varie pour la même surface de culture, selon les régions. Je me bornerai à dire que la région du Nord occupe, comme toujours, le premier rang, sous le triple rapport de la surface ensemencée, du produit en grains, en hectolitres et en quintaux métriques, et que dans cette région,

qui comprend onze départements, le Pas-de-Calais vient en première ligne.

Les protectionnistes français se réjouissent du progrès constaté en ce qui touche à la culture des céréales dans notre pays, mais ils oublient trop facilement que les prix de nos produits agricoles ne dépendent plus de l'abondance plus ou moins grande des récoltes, il faut compter avec l'étranger!

En effet, lorsque le blé russe, par exemple, vient s'offrir sur notre marché, son prix de revient indigène bénéficie, grâce à la perte au change subie par le pays d'origine, d'une réduction réelle correspondant à cette perte. Et puisque je parle de la Russie, veut-on avoir une idée de ce que peut être le prix de revient du blé russe? Il nous suffira de consulter la *crise des changes*, œuvre que j'ai eu, à maintes reprises, l'occasion de citer :

Le prix moyen de la journée de l'ouvrier agricole est, hors moisson, de 35 copecks en papier russe, ce qui représente à peu près 42 centimes en monnaie française, au pair de l'or. Les femmes reçoivent à peu près 30 copecks. Pendant la moisson (elle dure un mois), les salaires sont augmentés de 30 à 40 o/o, selon l'importance de la récolte et la nourriture des ouvriers, à la charge des fermiers, représentant environ 20 à 30 copecks par personne employée.

En résumé, l'agriculture paye, en moyenne, ses ouvriers, nourriture comprise, 70 centimes pour les hommes et 60 centimes pour les femmes. Et presque tous les éléments de son exploitation sont en rapport avec ces prix-là.

N'est-on pas en droit d'affirmer que si la concurrence des blés étrangers est une excellente affaire pour le consommateur, elle constitue, en réalité, une ruine pour la France? Que faire de nos terres si nous renoncions au blé? Quelles sont les grandes cultures possibles en France qui permettraient d'utiliser les surfaces consacrées aux céréales.

La solution, je ne me laisserai pas de le redire, réside dans l'entente monétaire internationale préconisée par les bi-métallistes, car la hausse de l'or dans les pays à circulation papier avarié, tels que la Russie, y a entraîné la hausse des changes extérieurs.

Pour ces pays, l'or est une marchandise libératoire que l'on ne peut se procurer qu'avec une somme de monnaie nationale nominale supérieure à sa valeur au pair, et la prime, représentée par la différence entre ce pair et la somme en monnaie nationale qu'il faut fournir pour se procurer l'or, donne au métal jaune la qualité de marchandise.

Je ne voudrais pas passer pour un prophète de malheur! Pourtant, il ne faut pas oublier que la Russie, — qui nous vend actuellement ses blés, grâce à un bénéfice de plus de 40 o/o que procure à ses exportateurs la faculté de tirer des traites sur Paris ou sur Marseille — que la Russie, dis-je, nous a placés pour environ 7 milliards de valeurs. Il faut qu'elle nous paie en or les intérêts de cette dette et un moment viendra où il lui sera difficile de se procurer l'unique marchandise libératoire lui permettant de faire face à ses engagements.

Mais cette digression m'entraîne loin de mon sujet. Je me hâte de compléter les indications sommaires relatives à la récolte du blé, en ajoutant que l'Allemagne, dont la production s'élève, cette année, à 36 millions d'hectolitres devra en importer environ 11 1/2 millions. Pour l'Italie, qui récolte 42 millions, l'importation devra s'élever à une dizaine de millions d'hectolitres.

Quant aux Etats-Unis, le *Bulletin des Halles* évalue sa récolte à 175 millions d'hectolitres, soit 60 millions De plus que pour la précédente campagne; on estime que ses exportations s'élèveront à 58 millions, en accroissement de 37 millions d'hectolitres.

Comme on le voit, nous ne sommes pas encore menacés de disette!

C. R. Wehring.

BULLETIN INDUSTRIEL

SITUATION GÉNÉRALE
La situation générale ne paraît guère en voie d'amélioration. On se plaint un peu de tous les côtés. Dans la Loire, il y a encore des compagnies de mines qui ne font que cinq journées par semaine.

Il y a même des puits où l'on ne fait parfois que quatre journées, et malgré cela les stocks de houille sont encore importants sur la plupart des plates de mines.

On nous cite quelques diminutions de prix.

Nous pensons que ces diminutions ne sauraient s'accroître, car il faudrait qu'elles fussent relatives à des importations pour que la zone de vente du bassin houiller de

Saint-Etienne puisse s'étendre d'une façon sérieuse.

En Allemagne les affaires métallurgiques et minières sont florissantes, grâce à son système économique et au bon marché de la main-d'œuvre.

En Angleterre la grève des mineurs d'Écosse paraît être cette fois sur le point de se terminer définitivement. Les mineurs reprennent partout le travail.

Le marché sidérurgique belge ne s'améliore pas. Il est toujours mauvais.

PRODUCTION DE LA HOUILLE EN FRANCE PENDANT LE 1^{er} SEMESTRE 1894

La production du combustible minéraux (houille et lignite) s'est élevée pendant le 1^{er} semestre 1894 à 13.623.766 tonnes, dont 233.771 seulement de lignite.

Pendant les six premiers mois de 1893, la production n'avait été que de 13.039.644 tonnes.

De telle sorte que pour cette période, la production de 1894 a été supérieure à celle de 1893 de 584.122 tonnes.

Cette production se répartit de la façon suivante entre nos divers bassins houillers :

Pas-de-Calais.....	5.331.493 ton.
Nord.....	2.342.036 —
Loire.....	1.702.848 —
Gard.....	1.018.048 —
Hérault (min. Graissessac).....	74.000 —
Divers autres pet. bassins.....	2.571.219 —
Total égal.....	13.039.644 ton.

En 1893, il a été importé en France seulement 1.811.000 tonnes de houille et 50.000 tonnes de coke, soit en tout 1.861.000 tonnes de combustibles minéraux. Pour 1894, cette importation ne sera pas moindre.

Il est bien certain que la France pourrait largement suffire à cette consommation.

COMPAGNIES FRANCO-RUSSSES (BAIRD)
L'exercice clos le 30 juin 1894 se solda par un bénéfice de 34.450 francs seulement, très peu différent du précédent.

De reste voici les résultats des trois derniers exercices :

Exercice 1891-92, perte.....	793.113 francs ;
Exercice 1892-93, bénéfice.....	29.197 francs ;
Exercice 1893-94, bénéfice.....	34.450 francs.

Le déficit total à ce jour, est de 3.486.000 francs.

Il a été amené, non pas par le manque de travail, par des chômages, mais bien parce qu'on travaillait à perte.

Les deux dernières années auraient été employées à liquider surtout la plupart des anciens travaux qui ne donnaient que des pertes.

Il paraîtrait que depuis le commencement de l'exercice 1894-1895 les usines ne marchent plus qu'avec des commandes productives. Ce ne serait réellement pas trop tôt.

L'usine à cuivre qui était arrêtée depuis 10 ans a recommencé à travailler avec de beaux résultats.

Toutes les affaires métallurgiques en Russie sont appelées à grandir et à prospérer, et malgré les difficultés et les désastres qui ont assailli cette Compagnie son développement nous paraît certain. C'est une question de temps. Aussi engageons-nous les porteurs des actions Franco-Russes (Baird), à les conserver.

Je ne voudrais pas passer pour un prophète de malheur! Pourtant, il ne faut pas oublier que la Russie, — qui nous vend actuellement ses blés, grâce à un bénéfice de plus de 40 o/o que procure à ses exportateurs la faculté de tirer des traites sur Paris ou sur Marseille — que la Russie, dis-je, nous a placés pour environ 7 milliards de valeurs. Il faut qu'elle nous paie en or les intérêts de cette dette et un moment viendra où il lui sera difficile de se procurer l'unique marchandise libératoire lui permettant de faire face à ses engagements.

Mais cette digression m'entraîne loin de mon sujet. Je me hâte de compléter les indications sommaires relatives à la récolte du blé, en ajoutant que l'Allemagne, dont la production s'élève, cette année, à 36 millions d'hectolitres devra en importer environ 11 1/2 millions. Pour l'Italie, qui récolte 42 millions, l'importation devra s'élever à une dizaine de millions d'hectolitres.

Quant aux Etats-Unis, le *Bulletin des Halles* évalue sa récolte à 175 millions d'hectolitres, soit 60 millions De plus que pour la précédente campagne; on estime que ses exportations s'élèveront à 58 millions, en accroissement de 37 millions d'hectolitres.

Comme on le voit, nous ne sommes pas encore menacés de disette!

C. R. Wehring.

à Corfou, Zante, Patras, Calamata, Syra, Volo, Smyrne, Meersinn, Alep, Beyrouth, Damas, Caiffa, Jilaa, Alexandrie et Le Caire.

Ce syndicat a été constitué un capital de 625.000 francs. (500.000 francs.) Il donne des résultats excellents.

La fondation d'un pareil syndicat pourrait peut-être rendre des services à nos producteurs français.

DE SAINT-LÉON,
Ingénieur civil des mines.

COQUELIN AINÉ

L'attitude de la Comédie. — L'arrêté Goblet. — Un procès à l'horizon. — Le décret de Moscou. — L'opinion de Claretie, de Got et de l'Intelligence. — A la Renaissance. — Sa biographie. — La Comédie Française plaidera.

Quelle va être contre Coquelin aîné, — allié et associé de l'Intelligence, concurrent de demain — l'attitude de la Comédie Française? Chacun sait qu'il avait été fortement question de conférer, par mesure spéciale, à l'illustre artiste, le décanat, afin qu'en qualité de doyen, il pût, quoique simple pensionnaire, prendre part aux travaux du comité. Ce projet échoua et le célèbre comédien partit.

L'arrêté Goblet
Depuis, il avait à peu près respecté l'arrêté qui le lie.

Je dis à peu près, car tout récemment il jouait à Dieppe.

La Comédie le laissa faire; elle se contenta d'informer M. Coquelin qu'elle prenait acte de cette infraction à « l'arrêté Goblet ».

Un procès à l'horizon
La Comédie plaidera donc.

D'après les uns, il faut que ce procès ait lieu, car c'est une leçon nécessaire et une garantie pour l'avenir.

Le Décret de Moscou
Mais ce fameux procès ne se déroulera pas de sitôt devant nos tribunaux. Il faut, en effet, que le nom de l'artiste qui contrevenait au décret de Moscou soit affiché sur les murs de Paris pour que l'administration de la Comédie française puisse prendre l'initiative d'une action judiciaire. D'ici là, il faut que le succès de la *Duchesse d'Athènes* soit acquis et que M. Coquelin ait répuété longuement son rôle de l'Intelligence.

Néanmoins, l'artiste a pris ses précautions. Nous avons dit depuis longtemps que son avocat serait M. Waldeck-Rousseau. Malgré l'autorité de son défenseur, il est probable que le sociétaire rebelle sera condamné à une forte amende. M. Coquelin s'y attend, du reste, et il est résolu à verser la somme que fixera le tribunal et à s'affranchir désormais de toute tutelle.

L'opinion de M. Claretie
M. Jules Claretie, interrogé par un de nos confrères du *Figaro*, au sujet de ce procès, a répondu à peu près ce que nous avons dit :

La situation de M. Coquelin est fixée par un arrêté ministériel dont l'interprétation ne saurait donner prise à aucun doute. Le jour où le nom de M. Coquelin paraîtra sur les affiches de la Renaissance, je rétirerai tout simplement mes sociétaires en assemblée générale, et je leur demanderai l'autorisation de poursuivre.

Une fois cette autorisation accordée, je saisirai de l'incident le conseil judiciaire de la Comédie qui, pièces en main, agira.

L'avis de M. Got
M. Got, interviewé à son tour par un rédacteur du *Matin*, a répondu de la façon suivante :

Je crois qu'on sera obligé de faire un procès, comme on en a fait un à Sarah Bernhardt, quoique le cas ne soit pas le même. Mais, pour prendre cette décision, il faut que le conseil judiciaire, et je ne crois pas qu'il faille en outre etc.

La réponse de M. Coquelin
Voici enfin la réponse que M. Coquelin a faite à un de nos confrères du *Figaro* :

Je considère mon cas comme unique dans les annales du théâtre. Je ne sais si on me fera un procès; mais, si on me le fait, il sera curieux d'établir que c'est la Comédie qui a été la première à manquer à cet article du décret de Moscou dont vous parlez tout à l'heure. Car, après que j'ai été nommé comme sociétaire, elle m'a engagé, il y a trois ans, comme simple pensionnaire, me prenant dans les mêmes conditions où la Renaissance va me prendre et me mettant, par le fait, dans le cas de tomber sous le coup d'une amende. Ce qu'elle a fait en outre, c'est de m'avoir nommé comme sociétaire, et moi qui ne suis rien, de me sembler; à moins qu'il ne soit établi, dès à présent, qu'elle peut agir comme bon lui semble et vivre en dehors de la loi commune.

gère. Gringoire où son triomphe fut éclatant. Septuaginta de l'Éclair, Tabinari Colombet, Oscar, Jean Daquier, sans compter ses innombrables interprétations du répertoire classique.

Les incidents, très nombreux d'ailleurs, qui ont marqué la vie mouvementée et quelque peu bruyante de cet artiste, sont trop connus pour qu'il les faille rappeler. Sa querelle avec l'impressario Mayer, sa polémique avec M. Michéan, ses relations amicales avec Gabuetta.

En 1887, il commença à parcourir l'Europe, et en 1888 passa l'Atlantique pour toucher aux États-Unis 250,000 francs en cinquante soirées. Depuis lors sa vie errante, que les incidents de Thermidor de M. Sardou firent recommencer, n'avait pas encore été interrompue.

Regretté au Théâtre-Français

L'illustre comédien se flatte d'être regretté au Théâtre-Français.

Il en a le droit, il lui a consacré vingt années d'éclatantes services; il est encore dans la force de son talent. Son départ pour l'Amérique est une véritable perte pour l'art français.

M. Coquelin consacre tous les ans quelques mois à des tournées triomphales. Tous les pays l'ont vu; tous les curieux lui ont souri; il est allé ramasser des tabaciers sur les bords de la Néva, cueillir à Londres des cannes précieuses; toutes les têtes couronnées l'ont accueilli avec grâce, toutes les mains royales l'ont applaudie.

Il a conservé dans l'esprit un parfum de ces fêtes, de ces fêtes de la jeunesse, de ces fêtes de la jeunesse, de ces fêtes de la jeunesse.

Les chaînes du sociétariat, si dures qu'elles soient, ne sont beaucoup moins que celles qu'on lui offre de tous côtés.

C'est là un joli dénouement, mais un ténor, même un baryton, jetteront sur cette opulence bourgeoise un regard de dédain profond, et il n'est pas de chanteuse d'opéra qui ne ramasse trois fois plus en parcourant l'Amérique de New-York à San Francisco.

La Comédie plaidera

La Comédie plaidera. Nul doute que les amateurs de « Ganses célèbres » ne se frottaient déjà les mains, à la pensée du débat sensationnel qui va s'ouvrir.

Beaucoup d'administrateurs du grand artiste subissent avec regret ce spectacle d'un homme d'esprit, d'un brave cœur, d'un éminent comédien, en lutte avec la maison qui a été le berceau de ses premiers succès, de son immense renommée et dont il n'aurait jamais dû sortir.

Les scènes de familles sont toujours regrettables.

Ce qui consolera, sans nul doute, l'éminent artiste de tous les déboires qu'il s'est volontairement créés, c'est l'accueil enthousiaste que lui réservera le public lyonnais pendant son séjour dans notre ville.

A Lyon, Coquelin aîné compte d'innombrables admirateurs qui ne demandent qu'à prouver à l'ancien pensionnaire de la Comédie française l'ardente sympathie qu'il a su inspirer à tous ceux qui ont compris que Coquelin était un des plus brillants représentants de l'art dramatique en France.

J. D.

INFORMATIONS

Les Incidents de Toulouse

La signification du décret de dissolution du Conseil municipal, faite le mardi soir au Capitole au maire et à ses adjoints, par les soins du commissaire central, s'est poursuivie mercredi matin à la première heure auprès des conseillers municipaux.

La délégation spéciale a pris officiellement possession de ses fonctions à dix heures du matin au Capitole.

Elle a été installée par M. Heine, secrétaire général de la Préfecture, dans le Grand Salon.

M. Serres, maire, présenté au dernier moment, a décliné l'offre du secrétaire général pour ce motif, qu'il n'avait point officiellement été invité à procéder à cette installation, et que le vice-président de la délégation spéciale avait, contre tous les usages, pris possession de la mairie, mardi soir, à sept heures et demie.

Mouvements en escadre d'évolution

Sur un ordre du ministre de la marine, M. le contre-amiral M. G. de Slane est arrivé à Toulon et a arboré mercredi matin, à 9 heures 1/2, sur le cuirassé la Magenta, son pavillon de commandant en second de l'escadre active d'évolutions de la Méditerranée occidentale et du Levant.

M. le capitaine de vaisseau Rouvier conserve le commandement du Magenta en attendant la promotion au grade supérieur de son successeur éventuel. M. le capitaine de frégate Valat, M. le contre-amiral de Slane, aussitôt après sa prise de possession de commandement, prendra un congé de quelques jours pour raisons de famille.

Manière marchande

On vient de fixer la session ordinaire des examens pour l'obtention en 1895, du diplôme d'éleve de la marine marchande, de maître au cabotage, de capitaine de première ou deuxième classe.

Cette session commencera le 10 janvier avec l'interrogatoire suivant: Rainald, Saint-Bris, Saint-Malo, Granville, Dunkerque, Le Havre, Dieppe, Brest, Lorient, Nantes, St-Nazaire, Bordeaux, Agde, Bastia, Saint-Tropez, Toulon et Marseille.

En 1894 et en 1895, une session supplémentaire aura lieu à Paris le second mardi de novembre et sera ouverte à tous les candidats, qu'ils se soient ou non déjà présentés aux sessions précédentes.

Les Enfants de Troupe

Les parents des candidats proposés pour l'admission: 1° à l'orphelinat Hériot; 2° dans les écoles militaires préparatoires; 3° aux places d'enfants de troupe, vont en être informés d'ici au 30 septembre par les états-majors de corps d'armée.

Un avis des demandes rejetées va être également notifié aux intéressés.

Les enfants de troupe désignés pour l'établissement Hériot devront être mis en route de manière à se présenter à la Boissière le 9 octobre. La même date est fixée pour l'arrivée aux écoles préparatoires.

Quant aux candidats nommés enfants de troupe, ils seront immatriculés dans les régiments désignés à partir du 1er octobre.

Un Yacht russe à Brest

Le yacht impérial russe Sultana est entré mardi soir dans le port du commerce. Ce yacht, commandé par le capitaine Lahze, vient de Saint-Petersbourg; il se rend dans la mer Noire. Il a fait escale à Brest pour prendre du charbon.

Mardi soir un grand dîner a eu lieu à bord du Suffren. Il était offert par l'amiral de Golstoun aux officiers de la marine, aux officiers russes, aux amiraux du port et aux commandants des escadres.

La musique de l'escadre du Nord a joué pendant le repas.

Verdi à Paris

Verdi, qui vient à Paris pour diriger les répétitions d'Otello, va donner prochainement l'Opéra, est arrivé mercredi matin par le train de 8 heures.

Il est descendu au Grand-Hôtel, où il occupe le même appartement que lors de son dernier voyage, au mois de mai.

Il a l'après-midi, il a assisté à la répétition d'Otello, à l'Opéra.

La Guerre Sino-Japonaise

Les journaux de Londres publient la dépêche suivante: « Le bruit qu'un armistice aurait été prononcé par l'Angleterre et la Russie est officiellement démenti. »

La deuxième armée mobilisée à Hirsheim comprend environ 30,000 hommes et non pas 80,000 comme on l'avait dit tout d'abord.

Les troupes, après avoir été passées en revue, ont continué à être embarquées mardi.

L'enthousiasme est très grand. La destination des troupes est restée secrète.

Le feld-maréchal comte Pyan, ministre de la guerre, prend le commandement de ces troupes. On croit que ce corps opérera indépendamment des troupes du comte Yamagata. C'est ce dernier qui est l'auteur du plan de cette nouvelle opération.

Les transports à bord desquels la 2e armée a été embarquée seront escortés jusqu'à la mer Jaune par la deuxième escadre japonaise; là ils seront escortés par la première escadre jusqu'à leur destination.

M. Coquelin remplacera le feld-maréchal Oyam au ministère de la guerre pendant son absence.

Un traité d'alliance inattendu

Tous les journaux anglais publient le télégramme suivant que nous reproduisons à titre documentaire: « Le New-York-Herald publie un télégramme de Tokio qui déclare que le gouvernement japonais a conclu une alliance avec la France et la Russie et fait un emprunt en Russie de 125 millions de francs. »

D'après le correspondant du Herald, le Japon aurait agi ainsi par défiance des clauses que contient son traité avec l'Angleterre.

Une protestation du Vatican

Le Vatican adresse aux puissances une note diplomatique protestant contre les paroles irrévérencieuses de M. Kalmocky au sujet du prochain conclave.

Cette note déclare que le Saeré-Collège ne tolérera la moindre pression de la part des gouvernements étrangers ni ne saura reconnaître un prétendu droit d'exclusion, le Saint-Siège n'étant sous la protection d'aucune puissance.

Projet d'un Canal Russe

On mande de St-Petersbourg qu'une Compagnie, au capital de quarante millions de roubles, est en voie de formation pour la construction du canal qui reliait le Volga au Don.

Banque Italo-Allemande

Des négociations nouvelles ont lieu en ce moment pour la formation d'une banque Italo-Allemande, dont le siège social serait à Berlin. Un syndicat de Banquiers Allemands, Autrichiens et Russes ont décidé de faire l'inauguration de la nouvelle banque dans les premiers jours d'octobre. Le capital provisoire a été fixé à 20,000,000 de livres.

Hommage au général Tso

On mande de Tien-Tsin qu'un édit impérial ordonne de rendre les honneurs posthumes au général Tso qui, lors de la bataille de Peng-Xang, quoique blessé continua à mener ses troupes au feu et fut tué à leur tête.

Cet édit accorde des faveurs impériales au fils et à la famille du général.

Une tempête au Japon

Une dépêche du Japon annonce que la tempête a détruit un grand nombre de villages dans les districts d'Alkita et d'Iwote et compromis les récoltes.

Le mariage de la princesse Alix

Le mariage du prince héritier de Russie avec la princesse Alix est considéré, à la cour de Hesse, comme un joyeux événement; aussi, pour donner aux noces tout l'éclat possible, attendra-t-on le complet rétablissement de la grande duchesse pour les célébrer.

La conversion de la princesse Alix à l'Eglise grecque précèdera de quelques jours le mariage.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 1894

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r GAILLETON, MAIRE.

Ainsi que nous l'avons expliqué hier, en raison de l'abandon des matières et de l'heure tardive à laquelle s'est terminée la séance de mardi, nous avons dû renvoyer à aujourd'hui le compte-rendu de cette séance, qui n'aurait présenté qu'un très médiocre intérêt, si l'interpellation à propos des revendications des exposants, interpellation qui a été le « clou » de la soirée, n'était pas venue ajouter quelque peu de débat, jusque-là assez terne.

LES REVENDICATIONS DES EXPOSANTS

M. le Maire avec sa bonhomie habituelle a répondu d'une façon assez concise et très adroite que les plaignants avaient les tribunaux et qu'il y avait des juges à Lyon pour faire respecter les droits de ces commerçants, étant donné que ces commerçants aient des droits à faire valoir.

En somme, on s'attendait à une séance qui devait être orageuse et qui a été d'un calme plat: il a suffi de la présence de M. Gailliton pour calmer les adversaires de la municipalité et pour dégager complètement la responsabilité de cette municipalité.

LES INTERPELLATIONS

C'est le citoyen Colliard qui attache le grelot et interpelle assez vivement l'administration.

Il réclame ses « philippiques » contre les adjoints à la mairie centrale et rappelle la loi du 5 avril 1874, concernant les sessions des conseils municipaux.

M. le docteur Gailliton fait remarquer que le conseil municipal de Paris prenant annuellement deux mois de vacances, celui de la seconde ville de France peut bien s'offrir un mois de congé.

LES VACANCES DE L'ADMINISTRATION

Je n'ai pas cependant jusqu'à dire, ajoute le maire, que moins il y a de gouvernants, mieux on est gouverné. Si j'étais absent, c'est que j'aurais des affaires publiques, j'ai été constamment au courant de tout.

L'administration n'a, d'ailleurs, pas cessé de fonctionner par suite de mon absence. Et puis il était difficile de convoquer le conseil, alors que la plupart de ses membres étaient en vacances.

LES RÉSERVISTES

En ce qui concerne les demandes de dispense, qui n'étaient pas nombreuses, il s'agit de leurs signataires de se présenter à la mairie pour obtenir une lettre pour leur chef de corps.

L'ordre du jour se réduit donc à peu de chose, et il est inutile de présenter à la dernière séance un ordre du jour solennel de blâme à l'administration.

M. Augagneur se prend alors à l'adjoint Bertulot qui avait promis de réunir le Conseil le 20 août dernier.

Je n'ai jamais dit cela, réplique M. Bertulot. J'ai seulement dit que le Conseil ne pouvait se réunir avant le 20 août, à cause des Congrès qui se tenaient à l'Hôtel de Ville.

Le Maire demande alors le vote pur et simple de l'ordre du jour pour dégager la

responsabilité du Conseil municipal, responsabilité qui, d'après lui, est nullement engagée.

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour pur et simple est voté par 52 voix contre 12.

Battu sur cette question, mais pas content, M. Augagneur lance un nouveau pétard, au sujet de diverses réclamations émanant de débiteurs de l'Exposition.

M. le Maire répond que le concessionnaire n'a pas le droit de son droit strict, et la ville n'a pas à intervenir et à juger si M. Claret a en fait le cahier des charges. Les tribunaux, seuls, sont compétents en l'espèce.

Ce moyen n'est peut-être pas fort pratique, mais il l'a vanté d'être pratique, et peut trancher le différend qui divise le concessionnaire et les exposants.

M. Augagneur qui craint de ne pas être adjoint de M. le maire de Lyon, se trouve une seconde fois battu et toujours, hélas ! pas content.

CRÉATION D'UN FOUR CRÉMATOIRE

Au début de la séance, présidée par M. le docteur Gailliton et commencée à 8 h. 1/2, l'honorable conseiller avait demandé la création d'un four crématoire à Lyon et M. Colliard, sans dire quoi, serait heureux qu'on élevât « quelque chose » dans un cimetière, à la mémoire de son collègue défunt M. Valensaux.

LE PONT D'AINAY

M. Arnoud dit que la réfection du pont d'Ainay s'impose: « Aujourd'hui encore, dit-il, une large excavation s'est ouverte au milieu de la chaussée, à cinq heures du soir. »

M. le Maire répond que la question de réfection de ce pont est à l'étude et que le nécessaire sera fait au plus tôt.

LES LOCATIONS D'ÉCOLES

M. Grossetête affirme que la ville paie actuellement un local scolaire 2,000 francs alors que le même bâtiment n'était loué que 1,200 francs précédemment à un particulier.

LE MONUMENT CARNOT

Le Conseil nomme MM. Fabre, Ballet-Gaillifet, Coste-Labaume, Penelle, Vignot, colonel Roussel pour le choix de l'emplacement du monument à élever au regretté président Carnot.

M. Bischoff avait inutilement insisté pour que la presse lyonnaise soit représentée dans cette commission.

M. Penelle réclame une plaque indicatrice qui serait placée sur le Palais de la Bourse, pour rappeler l'assassinat du président Carnot.

Cette réclamation est renvoyée à l'administration.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Une somme de mille francs est votée pour les frais de bureau de l'année 1894, au conseil des prud'hommes.

L'HOTEL DE TUNISIE

M. Masson demande à l'administration si en est la question du transfert de l'hôtel de la rue de Tunisie.

M. Bertulot répond que l'administration a soumis divers emplacements à la municipalité lyonnaise.

M. Penelle réclame une plaque indicatrice qui serait placée sur le Palais de la Bourse, pour rappeler l'assassinat du président Carnot.

L'EXTENSION DU SERVICE DES EAUX

M. Gailliton donne lecture de la lettre suivante, qui lui a été adressée par M. le ministre de l'Intérieur.

Monsieur le préfet, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'extension à donner aux services des eaux de la ville de Lyon.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier de cette affaire a été transmis le 23 juillet à MM. Thoinot et Voillard et qu'elle sera rapportée par l'un ou l'autre de ces messieurs le plus tôt possible.

M. Gailliton dit que c'est le Conseil d'hygiène qui a arrêté la marche de cette affaire qu'il désiret étudier de près. Ce conseil qui doit se réunir en octobre, prendra en considération les matières et sera soumis au conseil supérieur d'hygiène et sera déposé dès la rentrée des députés sur le bureau du Parlement.

LES PATENTES DES EXPOSANTS

M. Bouillin désire savoir qui doit payer les patentes imposées aux commerçants à l'intérieur de l'Exposition: le concessionnaire ou les contribuables?

M. Gailliton réplique que, sauf les forains, tous les commerçants sont soumis à la patente.

L'administration essaiera de leur faire obtenir des dégrèvements.

LE CLOU DE LA SÉANCE

Le privilège de déchaîner la tempête était réservé à la demande d'installation de la Mouche d'une usine de vidanges dite: « Coopérative des propriétaires », qui s'élève dans les matières fécales, impropres à l'agriculture et procédant de nuit à leur collage dans le Rhône, à un minimum de vingt mètres au-dessous du pont de la Mûle, conformément à l'arrêté municipal du 6 juin 1883.

M. le Maire déclare que la coopérative ne relève pas de l'administration, parce que cet établissement n'est pas insalubre, que, d'ailleurs il faut une expropriation pour pouvoir l'expulser de son emplacement.

M. Augagneur est d'avis qu'on accorde l'autorisation sollicitée par la coopérative.

MM. Florent et Grossetête avouent qu'ils sont au Conseil pour s'occuper, non de leurs affaires particulières, mais de celles qui intéressent la ville de Lyon entière, et ils concluent en affirmant que l'établissement en cause est insalubre.

M. Bischoff bafoûille pendant un bon quart d'heure.

Il déclare s'être rendu sur les « lieux » et ne pas être dans la « matière » (sic).

Il termine au milieu des rires de ses collègues et du public qui assiste à cette étrange séance.

Après une discussion qui risque de ne se terminer que fort avant dans la nuit, l'ordre du jour suivant, proposé par M. Fabre, est adopté par 20 voix contre 11 et une absence.

L'ORDRE DU JOUR FABRE

Le Conseil municipal, considérant que l'établissement ne doit être ni insalubre, ni incommode, accorde l'autorisation demandée.

Considérant que c'est seulement aux conditions ci-dessus que l'autorisation est accordée.

Invite l'administration à poursuivre par tous les moyens la disparition de l'usine de l'Union Mutuelle et à retirer à la coopérative l'autorisation accordée, dès que la suppression de l'Union Mutuelle aura été réalisée.

Avant de se séparer les conseillers renouvellent le bail de l'Ecole primaire de Colonne, chemin du Colombier et votent une subvention de 2,500 francs pour le Congrès ouvrier d'hygiène et apprennent que le dossier est entre les mains de M. l'architecte pour la reconstruction du groupe scolaire de la Mouche.

La séance est enfin levée à onze heures quarante et renvoyée au mardi 2 octobre prochain. J. D.

Les exigences de l'actualité nous obligent à renvoyer à demain notre intéressant feuilleton.

LES GONES DE LYON

LIGUE DE LA MORALITÉ PUBLIQUE

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui que s'ouvre le Congrès de la Ligue de la morale publique.

Les deux questions les plus importantes qui y seront traitées, l'alcoolisme et la prostitution, sont sans aucun doute les plus difficiles à résoudre.

Deux longs temps elles font l'objet de nombreuses discussions, soit au Parlement, soit dans les revues spéciales, soit dans les sociétés d'économie politique et sociale.

Jusqu'ici on n'a abouti ni à réprimer l'un, ni à réglementer l'autre.

Il faudrait, si non pour détruire ces deux fléaux de l'humanité, tout au moins pour atténuer les redoutables effets et les funestes résultats, remettre le genre humain dans un nouveau moule.

Aussi nous empressons-nous d'analyser, pour l'éducation de nos lecteurs, la conférence de M. le docteur Legrain, médecin en chef de l'Asile de Ville-Evrard, sur l'alcoolisme, et celle de M. Comte, directeur du Relèvement social, sur la prostitution, qui a lieu ce soir dans la grande salle des facultés, au palais Saint-Pierre.

A cette dernière question se rattache virtuellement la situation de la femme d'après le code français, que M. le professeur Louis Bridel, de l'université de Genève, traitera dans un rapport spécial.

Les orateurs que nous venons de citer, auront donc à envisager la société actuelle sous ses côtés les moins flatteurs.

LA GRÈLE

Mardi, à 8 heures du soir, à la suite d'un violent vent du Midi, qui a soufflé toute la journée, et d'une série d'éclairs, une grêle sévère, qui n'a, fort heureusement, duré que quelques minutes, a tombé en abondance dans notre ville et dans la région.

Nous souhaitons que nos vignobles n'aient pas été atteints, et que seuls les promeneurs aient reçu des grêlons, qui ont nécessité, à la grande joie des patrons, leur entrée dans les cafés si hospitaliers de notre ville de Lyon.

A 9 heures, il tonnait avec de rares éclairs, puis la pluie agrémentée des inévitables grêlons, a mis fin à l'orage.

Le proverbe est toujours vrai: Petite pluie abat grand vent.

A la suite de cet orage, à neuf heures et demie, la foudre est tombée sur la maison portant le numéro 22 de la rue Pizay, et a percé le toit, bouleversant complètement un appartement d'usage étage, dont le locataire était absent.

On n'a constaté que des dégâts purement matériels.

Bulletin Météorologique (5 h. soir)

La bourrasque dont le centre était hier matin sur la Bretagne, s'est transportée vers le N.-E.; elle se trouve aujourd'hui sur les Pays-Bas (750 mm) et le baromètre remonte sur les Iles-Britanniques et la Gascogne. Il y a du bier en France, notamment dans le centre et l'Ouest.

Hier, il a fait très chaud et le vent soufflait en tempête; dans la soirée, vers 8 h. 30, un violent orage a éclaté, accompagné d'averses mêlées de grêle.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 761 mm. Pluie: dix-huit heures, 20 mm.

Températures extrêmes: à l'ombre, minimum + 12°; maximum + 25°; à l'air libre, minimum + 11°; maximum + 29°.

Probable: Temps moins chaud, averses.

Personnel des maires et adjoints

Voici les mutations survenues dans le personnel des maires et adjoints du département du Rhône pendant le mois d'août écoulé.

ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCAIS. — Belleville. — M. Desvoys Louis, élu maire, le 4 août 1894, en remplacement de M. Martel, décédé, ayant donné sa démission. M. Dargaud Paul a été élu maire de Belleville, le 28 du même mois.

Le même jour, M. Desvoys Louis a été élu deuxième adjoint.

Concours pour l'Internat

Le concours pour la nomination de douze élèves internes en médecine et en chirurgie s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu le lundi 15 octobre à 8 heures du matin.

A part modifications ultérieures, le jury sera composé de MM. Carrier, Vimay, Dr. Veyron, Devic, Méryet, Desbaptistes, et de MM. V. Rochet, Jaboulet, chirurgiens de la Charité, de l'Antiquaille et de l'Hôtel-Dieu. La présidence du jury sera confiée à un membre de la commission administrative des hospices. Les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au mardi 2 octobre, inclusivement.

On nous annonce la mort subite du docteur Hyvert qui s'est éteint subitement mardi à midi devant le Grand Bazar.

On attribue à une rupture d'anévrysme. M. le docteur Hyvert était très connu et estimé. Il était président de la Société de patronage des enfants pauvres de Lyon et officier d'académie.

Il s'occupait beaucoup de toutes les œuvres philanthropiques qui intéressent la classe laborieuse.

Il présida pendant plusieurs années le conseil d'administration de la puissante société de prévoyance et d'épargne, l'Avenir des Familles.

Nécrologie

Pendant que la Société contre l'abus du tabac rédige ses anathèmes contre le cigare et la pipe, voilà que le docteur Wenick, de la Faculté de Berlin, préconise l'emploi du tabac comme étant le remède le plus efficace contre le choléra.

Il résulte de ses observations personnelles que, pendant la terrible épidémie de choléra qui a sévi à Hambourg, la contagion égarpa surtout les fumeurs.

Dans un travail que le docteur allemand a soumis au dernier « Congrès de la Pipe » qui a eu lieu à Vienne, il est prouvé que les microbes, dont le nombre s'éleva à plus d'un million, qui se trouvent dans un cigare, qu'on vient de fabriquer, ne peuvent vivre plus d'un jour.

Ceux du choléra, en particulier, ne résistent pas plus de cinquante minutes à la fumée du cigare.

Ajoutons que, pendant les épidémies de fièvre jaune qui ont décimé les États-Unis en 1807 et 1878, il avait été également remarqué que les fumeurs les

Aujourd'hui, Coquelin jouera Tartuffe et les Précieuses ridicules.

Les Sports

LE RECORD DU MONDE
Le record du monde des 12 heures sur piste vient d'être battu sur la piste de Herne-Hill, à Londres, par un coureur dont le nom n'était pas encore arrivé jusqu'à nous.

FÊTES DE TRÉVOUX

A l'occasion des fêtes de Trévoix, organisées par les jeunes gens de Saint-Symphorien, le dimanche 30 septembre, à 2 heures précises, sur le quai de la Saône, auront lieu des grandes courses de bicyclettes.

Chronique Régionale

RHONE

Villefranche. — Rhodan universitaire. — M. Jaurès, professeur de rhétorique au collège de Gaillac, a été nommé professeur de rhétorique au collège de Villefranche, en remplacement de M. Meunier.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 25 septembre. Cote officielle. — Blé, 47.50 à 48.75, tendance lourde.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'assurance sur l'Etat. Les députés socialistes ont préparé un certain nombre de propositions qui seront le jour dans le courant de la prochaine session.

Le canal de jonction Rhône-Marseille

Un de nos confrères annonçait récemment que le projet du canal de jonction du Rhône à Marseille serait de nouveau présenté à la Chambre dans le courant de la prochaine session.

Banquet offert à M. de Lanesseau

Le banquet offert par ses amis à M. de Lanesseau, gouverneur de l'Indo-Chine, qui part à la fin de ce mois pour rejoindre son poste, a eu lieu le 25 septembre à l'hôtel de la Ville.

Mort de M. Vigné d'Octon

Un dépêche de notre correspondant de Nice nous annonce la mort de M. Vigné, en littérature, Paul Vigné d'Octon, député de l'arrondissement de Lodève, ancien médecin de la marine, homme de lettres.

Le successeur de M. Humbert

On annonce que le successeur de M. Humbert à la présidence de la Cour des Comptes sera M. Boulenger, sénateur, ancien ministre des Colonies, qui avait son entrée au Parlement à la suite de la haute fonction de directeur général de l'Enregistrement.

Un prêtre français expulsé d'Italie

Le père Montini, prêtre français, rédacteur au Moniteur de Rome, a reçu aujourd'hui notification d'un arrêté d'expulsion pris le ministre de l'Intérieur, motivé par ses attaques continuelles contre les actes du gouvernement italien et les lois et institutions du vigneron d'Italie.

LE NOUVEAU LYON

Les courses de taureaux

Le Préfet du Gard vient de prendre un arrêté interdisant les courses de taureaux avec mise à mort.

L'ouverture du Parlement italien

Le Conseil des ministres n'a pas encore fixé la date de l'ouverture de la prochaine session parlementaire; cependant on croit qu'elle aura lieu vers les premiers jours de novembre; ce qui le fait supposer, c'est que M. Crispi à adressé à un des plus éminents lettrés d'Italie un télégramme le priant de se trouver à Rome dans la deuxième quinzaine d'octobre pour revoir, au point de vue de la forme, le texte du discours de la couronne.

La Guerre Sino-Japonaise

Le Standard publie une dépêche de Pékin transmise par Saint-Petersbourg d'après laquelle on se préoccupe déjà à la cour chinoise de l'entrée des Japonais dans la capitale.

Desinvolture allemande

On télégraphie de Nomeny (Meurthe-et-Moselle), qu'au cours des manœuvres allemandes, un officier de cavalerie, le capitaine de réserve de Metz, a été tué par un obus qui a traversé la ligne frontière et s'est avancé à plus de 600 mètres sur le territoire de la commune de Nomeny.

Nouvelles Militaires

D'accord avec le ministre de la guerre, le ministre de la marine a apporté les modifications suivantes à l'organisation des bataillons d'infanterie de marine de Paris: Dans chaque compagnie le nombre des sergents sera réduit de 5 à 4 et celui des caporaux de 10 à 8.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, Dernier cours, VALEURS au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3/0/0 Français, 3/2 Français, etc.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Lyon, 26 septembre 1894. Séance insipide et totalement dépourvue d'intérêt. La cote paraît, à première vue, assez nourrie de cours; mais, en réalité, les affaires sont peu nombreuses.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Table with columns: Valeurs, Dernier cours. Includes entries for Ville de Lyon 3/0/0, Ville de Paris 3/0/0, etc.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Genève. — Italien 5 0/0, 90.82; Crédit mobilier, 120.00; Change sur Paris, 108.90; Méridionaux, 390.00.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Bruxelles. — 4 0/0 Belge 102.50; 4 0/0 Espagne, 70.25; Turc 25.55; Saragosse, 165.50; Ville Montagne 490.00; Change sur Paris, 99.87.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Amsterdam. — 2 1/2 0/0 Pays-Bas 99.36; 4 0/0 Extérieur, 102.50; 4 0/0 Espagne, 70.25; Turc 25.55; Saragosse, 165.50; Ville Montagne 490.00; Change sur Paris, 99.87.

LE NOUVEAU LYON

BOURSE DE PARIS

du 26 septembre 1894

Table with columns: Valeurs, Dernier cours, VALEURS au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3/0/0 Français, 3/2 Français, etc.

APRES BOURSE

Table with columns: Valeurs, Dernier cours. Includes entries for Banque Ottomane, Rio Tinto, etc.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Après un début faible le marché s'améliore quelque peu dans les affaires traitées. On ne pas une importance suffisante pour en engager une reprise immédiate. Il faut attendre la liquidation pour se faire une opinion.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Londres. — Tendance calme. — Consolidés à terme 101.90; Consolidés au comptant 101.84; 3 0/0 Français, 102.50; 4 0/0 Français, 107.50; Italien, 83.00; Égypte Unifiée, 103.84; Égypte 3 1/2 102.75; Égypte Nouvelles, 105.25; Daira, 104.50; Domaniale, 105.50; Turc, 25.55; Turc 3/4, 42.30; Turc 2 1/2, 42.30; Ottoman 1871, 101.90; Turc 1875, 101.90; Banque Ottomane, 16.30; Banque de Roumanie, 6.75; Extérieure 4 0/0, 70.50; Russe consolidé, 102.00; Hongrois, 99.25; Portugais 4 0/0, 25.25; 4 0/0, 108.75; Turc 1875, 116.50; Lombards, 9.50; Rio-Tinto, 15.70; Tharsis, 5.00; De Beers, 16.66; Argentin 1886, 68.75; Argentin fundé, 73.00; Argent en barres, 298.18; Change sur Paris, 25.11; Escompte hors banque, 2 0/0; Prêts à court terme, 0.06; Retraits, 392.000; Virements, 000.000.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Berlin. — Tendance ferme. — Consolidés à terme 103.20; Cons. prussiens, 9 0/0, 93.80; Disconto commandite, 203.00; Crédit mobilier autrichien, 170.00; Crédit mobilier, 215.20; Chemins Ottomans, 111.20; Hongrois 4 0/0, 99.90; Hongrois ou couronnes, 93.70; Russe consolidé, 101.00; Russe Orient, 64.70; Autrichiens, 150.50; Lombards, 46.10; Chemins Russes, 102.00; Revue des chemins, 219.20; Luithefen courant, 219.20; Change sur Paris 8 jours, 80.80; Change sur Londres à vue, 20.25; Change sur Londres 3 mois, 20.30; Change sur Vienne 2 mois, 103.05; Change sur Saint-Petersbourg, 3 mois, 101.00; Escompte hors banque, 2 0/0; Prêts à court terme, 0.06; Retraits, 392.000; Virements, 000.000.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Madrid. — Tendance calme. — Consolidés à terme 101.90; Consolidés au comptant 101.84; 3 0/0 Français, 102.50; 4 0/0 Français, 107.50; Italien, 83.00; Égypte Unifiée, 103.84; Égypte 3 1/2 102.75; Égypte Nouvelles, 105.25; Daira, 104.50; Domaniale, 105.50; Turc, 25.55; Turc 3/4, 42.30; Turc 2 1/2, 42.30; Ottoman 1871, 101.90; Turc 1875, 101.90; Banque Ottomane, 16.30; Banque de Roumanie, 6.75; Extérieure 4 0/0, 70.50; Russe consolidé, 102.00; Hongrois, 99.25; Portugais 4 0/0, 25.25; 4 0/0, 108.75; Turc 1875, 116.50; Lombards, 9.50; Rio-Tinto, 15.70; Tharsis, 5.00; De Beers, 16.66; Argentin 1886, 68.75; Argentin fundé, 73.00; Argent en barres, 298.18; Change sur Paris, 25.11; Escompte hors banque, 2 0/0; Prêts à court terme, 0.06; Retraits, 392.000; Virements, 000.000.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Paris. — Tendance calme. — Consolidés à terme 101.90; Consolidés au comptant 101.84; 3 0/0 Français, 102.50; 4 0/0 Français, 107.50; Italien, 83.00; Égypte Unifiée, 103.84; Égypte 3 1/2 102.75; Égypte Nouvelles, 105.25; Daira, 104.50; Domaniale, 105.50; Turc, 25.55; Turc 3/4, 42.30; Turc 2 1/2, 42.30; Ottoman 1871, 101.90; Turc 1875, 101.90; Banque Ottomane, 16.30; Banque de Roumanie, 6.75; Extérieure 4 0/0, 70.50; Russe consolidé, 102.00; Hongrois, 99.25; Portugais 4 0/0, 25.25; 4 0/0, 108.75; Turc 1875, 116.50; Lombards, 9.50; Rio-Tinto, 15.70; Tharsis, 5.00; De Beers, 16.66; Argentin 1886, 68.75; Argentin fundé, 73.00; Argent en barres, 298.18; Change sur Paris, 25.11; Escompte hors banque, 2 0/0; Prêts à court terme, 0.06; Retraits, 392.000; Virements, 000.000.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Bruxelles. — 4 0/0 Belge 102.50; 4 0/0 Espagne, 70.25; Turc 25.55; Saragosse, 165.50; Ville Montagne 490.00; Change sur Paris, 99.87.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Amsterdam. — 2 1/2 0/0 Pays-Bas 99.36; 4 0/0 Extérieur, 102.50; 4 0/0 Espagne, 70.25; Turc 25.55; Saragosse, 165.50; Ville Montagne 490.00; Change sur Paris, 99.87.

LE NOUVEAU LYON

COURRIER MARITIME

Le nombre de billets qui restent étant restreint, les personnes qui voudraient prendre part à la fête sont priées de se procurer au plus tôt.

COURRIER MARITIME

Le dernier paquebot arrivé de la Guyane française, rapporte de cette colonie 830 kilos d'or dont les quatre cinquièmes au moins, proviennent, dit-on, des terrains aurifères du Caracou.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs, Dernier cours, VALEURS au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3/0/0 Français, 3/2 Français, etc.

APRES BOURSE

Table with columns: Valeurs, Dernier cours. Includes entries for Banque Ottomane, Rio Tinto, etc.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Après un début faible le marché s'améliore quelque peu dans les affaires traitées. On ne pas une importance suffisante pour en engager une reprise immédiate. Il faut attendre la liquidation pour se faire une opinion.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Londres. — Tendance calme. — Consolidés à terme 101.90; Consolidés au comptant 101.84; 3 0/0 Français, 102.50; 4 0/0 Français, 107.50; Italien, 83.00; Égypte Unifiée, 103.84; Égypte 3 1/2 102.75; Égypte Nouvelles, 105.25; Daira, 104.50; Domaniale, 105.50; Turc, 25.55; Turc 3/4, 42.30; Turc 2 1/2, 42.30; Ottoman 1871, 101.90; Turc 1875, 101.90; Banque Ottomane, 16.30; Banque de Roumanie, 6.75; Extérieure 4 0/0, 70.50; Russe consolidé, 102.00; Hongrois, 99.25; Portugais 4 0/0, 25.25; 4 0/0, 108.75; Turc 1875, 116.50; Lombards, 9.50; Rio-Tinto, 15.70; Tharsis, 5.00; De Beers, 16.66; Argentin 1886, 68.75; Argentin fundé, 73.00; Argent en barres, 298.18; Change sur Paris, 25.11; Escompte hors banque, 2 0/0; Prêts à court terme, 0.06; Retraits, 392.000; Virements, 000.000.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Berlin. — Tendance ferme. — Consolidés à terme 103.20; Cons. prussiens, 9 0/0, 93.80; Disconto commandite, 203.00; Crédit mobilier autrichien, 170.00; Crédit mobilier, 215.20; Chemins Ottomans, 111.20; Hongrois 4 0/0, 99.90; Hongrois ou couronnes, 93.70; Russe consolidé, 101.00; Russe Orient, 64.70; Autrichiens, 150.50; Lombards, 46.10; Chemins Russes, 102.00; Revue des chemins, 219.20; Luithefen courant, 219.20; Change sur Paris 8 jours, 80.80; Change sur Londres à vue, 20.25; Change sur Londres 3 mois, 20.30; Change sur Vienne 2 mois, 103.05; Change sur Saint-Petersbourg, 3 mois, 101.00; Escompte hors banque, 2 0/0; Prêts à court terme, 0.06; Retraits, 392.000; Virements, 000.000.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Madrid. — Tendance calme. — Consolidés à terme 101.90; Consolidés au comptant 101.84; 3 0/0 Français, 102.50; 4 0/0 Français, 107.50; Italien, 83.00; Égypte Unifiée, 103.84; Égypte 3 1/2 102.75; Égypte Nouvelles, 105.25; Daira, 104.50; Domaniale, 105.50; Turc, 25.55; Turc 3/4, 42.30; Turc 2 1/2, 42.30; Ottoman 1871, 101.90; Turc 1875, 101.90; Banque Ottomane, 16.30; Banque de Roumanie, 6.75; Extérieure 4 0/0, 70.50; Russe consolidé, 102.00; Hongrois, 99.25; Portugais 4 0/0, 25.25; 4 0/0, 108.75; Turc 1875, 116.50; Lombards, 9.50; Rio-Tinto, 15.70; Tharsis, 5.00; De Beers, 16.66; Argentin 1886, 68.75; Argentin fundé, 73.00; Argent en barres, 298.18; Change sur Paris, 25.11; Escompte hors banque, 2 0/0; Prêts à court terme, 0.06; Retraits, 392.000; Virements, 000.000.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Paris. — Tendance calme. — Consolidés à terme 101.90; Consolidés au comptant 101.84; 3 0/0 Français, 102.50; 4 0/0 Français, 107.50; Italien, 83.00; Égypte Unifiée, 103.84; Égypte 3 1/2 102.75; Égypte Nouvelles, 105.25; Daira, 104.50; Domaniale, 105.50; Turc, 25.55; Turc 3/4, 42.30; Turc 2 1/2, 42.30; Ottoman 1871, 101.90; Turc 1875, 101.90; Banque Ottomane, 16.30; Banque de Roumanie, 6.75; Extérieure 4 0/0, 70.50; Russe consolidé, 102.00; Hongrois, 99.25; Portugais 4 0/0, 25.25; 4 0/0, 108.75; Turc 1875, 116.50; Lombards, 9.50; Rio-Tinto, 15.70; Tharsis, 5.00; De Beers, 16.66; Argentin 1886, 68.75; Argentin fundé, 73.00; Argent en barres, 298.18; Change sur Paris, 25.11; Escompte hors banque, 2 0/0; Prêts à court terme, 0.06; Retraits, 392.000; Virements, 000.000.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Bruxelles. — 4 0/0 Belge 102.50; 4 0/0 Espagne, 70.25; Turc 25.55; Saragosse, 165.50; Ville Montagne 490.00; Change sur Paris, 99.87.

Bourses Étrangères du 26 Septembre

Amsterdam. — 2 1/2 0/0 Pays-Bas 99.36; 4 0/0 Extérieur, 102.50; 4 0/0 Espagne, 70.25; Turc 25.55; Saragosse, 165.50; Ville Montagne 490.00; Change sur Paris, 99.87.

LE NOUVEAU LYON

CAPRICE-CONFECTION

37-39 et 40, rue de l'Hotel-de-Ville et RUE DUBOIS, 19

Devant l'accroissement continu de sa clientèle et un chiffre d'affaires qui va toujours en augmentant, le Directeur des GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AU CAPRICE

COSTUMES ET CONFECTIONS POUR DAMES

où le choix varié, la Haute Nouveauté et la qualité des articles ne le cèdent en rien à l'Élégance et à la dernière Mode des modèles venant tous des premières faiseuses de Paris.

COURRIER DES THEATRES

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui jeudi 27 septembre, pour les représentations de M. Coquelin aîné, Tartuffe et les Précieuses ridicules.

COURRIER DES THEATRES

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui jeudi 27 septembre, pour les représentations de M. Coquelin aîné, Tartuffe et les Précieuses ridicules.

PRIX FIXE

A LA COUR AUX SURPRISES

48, Rue de la République, LYON. Au fond de la cour Soieries, Lainages, Toiles, Rideaux Ameublements, etc. Entrée Libre

ACADEMIE DE LYON

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE FILLES

Place Croix-Paquet. Entrée rue Vieille-Monnaie, 43. Reentrée le 1er octobre, à 9 h. du matin. Les inscriptions sont reçues à l'École, vendredi et samedi, de 10 heures à midi.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

Le Seul Vritable ALCOOL DE MENTHE c'est L'ALCOOL DE RICQLÈS. Souverain contre indigestions, dysenterie, choléris, maux d'estomac, de cœur, de tête.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Ce soir, Tartuffe et les Précieuses ridicules, avec Coquelin aîné dans les deux rôles. Demain vendredi, l'Aventurier et le Mariage Forcé, et enfin samedi, les Surprises du divorce, avec Coquelin aîné dans le rôle de Duval.

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, Tartuffe et les Précieuses ridicules, avec Coquelin aîné.

MUSIQUE MILITAIRE

Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 5e régiment de ligne.

ELDORADO (cours Gambetta)

Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

GASIN DES ARTS

Tous les soirs, spectacle varié: attractions, chant, acrobatie.

FOLIES-BERGÈRE

Tous les dimanches, de 2 à 6 heures, patinage avec orchestre. Soirée dansante à 7 h. 1/2. Tous les jours, de 1 à 5 heures, patinage. Professeur: Marius.

Naissances

Premier arrondissement. — Moullet Louis, m., Côte des Carmélites, 44. — Combe Marie, f., rue Vieille-Monnaie, 12. — Simonet Jeanne, f., place des Terreaux, 3.

DÉCES ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Ep. Mayol, née Lhonoras, linonnière, 36 a., r. des Capucins, 3, f. 3 h.

LE NOUVEAU LYON

CAPRICE-CONFECTION

37-39 et 40, rue de l'Hotel-de-Ville et RUE DUBOIS, 19

Devant l'accroissement continu de sa clientèle et un chiffre d'affaires qui va toujours en augmentant, le Directeur des GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AU CAPRICE

COSTUMES ET CONFECTIONS POUR DAMES

où le choix varié, la Haute Nouveauté et la qualité des articles ne le cèdent en rien à l'Élégance et à la dernière Mode des modèles venant tous des premières faiseuses de Paris.

COURRIER DES THEATRES

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui jeudi 27 septembre, pour les représentations de M. Coquelin aîné, Tartuffe et les Précieuses ridicules.

COURRIER DES THEATRES

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui jeudi 27 septembre, pour les représentations de M. Coquelin aîné, Tartuffe et les Précieuses ridicules.

PRIX FIXE

A LA COUR AUX SURPRISES

48, Rue de la République, LYON. Au fond de la cour Soieries, Lainages, Toiles, Rideaux Ameublements, etc. Entrée Libre

ACADEMIE DE LYON

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE FILLES

Place Croix-Paquet. Entrée rue Vieille-Monnaie, 43. Reentrée le 1er octobre, à 9 h. du matin. Les inscriptions sont reçues à l'École, vendredi et samedi, de 10 heures à midi.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

Le Seul Vritable ALCOOL DE MENTHE c'est L'ALCOOL DE RICQLÈS. Souverain contre indigestions, dysenterie, choléris, maux d'estomac, de cœur, de tête.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Ce soir, Tartuffe et les Précieuses ridicules, avec Coquelin aîné dans les deux rôles. Demain vendredi, l'Aventurier et le Mariage Forcé, et enfin samedi, les Surprises du divorce, avec Coquelin aîné dans le rôle de Duval.

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, Tartuffe et les Précieuses ridicules, avec Coquelin aîné.

MUSIQUE MILITAIRE

Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 5e régiment de ligne.

ELDORADO (cours Gambetta)

Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

GASIN DES ARTS

Tous les soirs, spectacle varié: attractions, chant, acrobatie.

FOLIES-BERGÈRE

mon mari, mieux que l'autre... et parlait pour moi. Seulement, voilà, c'est un mari. Tous les mêmes... Quand je lui dis : « Jacques, c'est dimanche, accompagnes-moi à la messe. » Il me répond : « Petite chérie, l'église est un lieu saint. Vous êtes trop jolie. J'aurais des pensées profanes. Priez pour moi, je vous ferai fête à tout retour. » Eh bien, il a tort, mon mari ! Sans doute c'est un lieu saint, l'église... mais c'est un lieu public aussi. Qui défendra une pauvre petite femme abandonnée à tous les regards insolents ? Qui ne veut pas, en vérité, se charger de cette besogne ?... Monsieur. — Jeune, beau garçon, physionomie riante et fière, entre doucement deux gros bouquets dans les mains. — Comment ! encore ici, mignonne ? J'apportais des roses en cachette... Sentez un peu quel parfum ! (Admirant.) — Quelle élégance ! La jolie petite fleur que j'ai là ! Tu permets, chérie, un baiser, un tout petit, là, sous les frisons du cou, sans rien déranger. C'est une œuvre d'art, cette toilette ! Je m'engage au plus grand respect. MADAME (luttant contre une grosse envie de pleurer). — Jacques ! je vous en prie, pas maintenant... Je vais à l'église, mon ami. MONSIEUR (distrait). — Ah ! oui. Mais, dis-moi, tu as froid, tes yeux sont rouges, soufflez votre volonte, Madame, on les réchauffera d'une caresse, ces pauvres chers yeux bleus. MADAME (âme, bouleversée). — Jacques, mon ami, je vous en prie. MONSIEUR (suivant son idée). — Mais sûrement tu as froid, mignonne. Tes petites mains sont glacées. Et tes pieds ?... gélés, j'en suis sûr ? Il attire Madame sur une pile de coussins, près du feu qui flambe gaiement. Tu a encore dix minutes. Les chevaux vont comme le vent. Je respecte tes dévotions, mais enfin je ne permets pas d'imprudences, là... Il détache triomphalement une bottine.

MADAME (se défendant). — Jacques ! vous n'y pensez pas... Je n'arriverai plus à temps... et j'étouffe sous ces fourrures ! MONSIEUR. — Je crois bien. Il fait sauter quelques baguettes. MADAME (atterrée, les yeux sur la pendule). — Quand je vous le disais, Jacques ! Midi cinq ! Il est trop tard ! (Rageuse.) Il ne vous manquait que cela ! me tyranniser, à présent. Faites profession d'impiété, c'est de haut goût. Mais ne tenez pas de m'imposer vos idées. MONSIEUR (très humble et très soulagé). — J'ai tort, petite chérie, j'ai tort. Pardonnez-moi je me soumettrai sans murmure. Tenez, prenez la tête du coupable et vengez-vous à votre aise. (Réfléchissant.) — Vous y tenez donc bien à cette messe. MADAME (réveuse). — J'y tenais... pas précisément parce que... enfin. (Illuminée) Jacques, écoutez. Vous m'avez chargée la conscience d'un gros péché, c'est certain. Eh bien, pour mon repos, aidez-moi à le réparer ! Un autre jour, ne me laissez pas aller seule. (Anxieuse.) Venez avec moi, mon ami. MONSIEUR (qui lit à livre ouvert dans le joli visage bouleversé, incliné vers lui). — C'est ma pénitence pour mon imprudence, n'est-ce pas ?... Entendu, mon enfant gâtée, je garderai mon trésor. L'absolution, alors. MADAME (se jetant dans les deux bras tendus vers elle). — La voilà, Jacques, je vous aime ! JENNY.

On dirait vraiment que les Lyonnais s'acharnent à rendre déplaisant le séjour de notre ville aux étrangers ! Ils ont pourtant tout à y perdre — Est-ce parce ? Est-ce inconscience ? Est-ce manque de savoir faire ? Nous ne le savons, ce que nous constatons, c'est que la plupart de nos commerçants, ne savent pas retenir l'étranger à Lyon, en lui rendant nos rues gaies et joyeuses par de hautes qualités de bon accueil et de bon accueil. Nous vous saluons affectueusement. UN GROUPE DE LYONNAIS.

avec indemnité correspondante. Quant aux dommages-intérêts que le contrat avait expressément prévus, la Compagnie demanderesse n'ayant pas pris la précaution de les réclamer, subsidiairement et à tout hasard, en première instance, les tribunaux n'ont pu, bien entendu, les lui attribuer. De sorte que si ce dernier point n'est pas réglé amiablement entre les parties, un second procès devient possible, au lieu d'un seul qui aurait à la rigueur suffi. M. R.

VARIÉTÉS

La nasomanie — On a cru longtemps que le gosier était le seul instrument de musique que la nature ait placé dans le corps de l'homme. L'Italie, terre classique des arts, vient de découvrir en notre corps un autre instrument qui permet de s'élever à la musique d'ensemble. Cet instrument est le nez, et l'art de se mouvoir harmoniquement s'appelle nasophonie. — Il vient de se fonder à Civita-Vecchia un club de nasomanes, composé de dilettanti recrutés dans le meilleur monde ; et dont les auditions ont un succès fou. Pour en faire partie, il faut être capable d'exécuter l'ouverture de Cavalleria pasticcina — la dernière œuvre du maestro Mascagni — sur le bout du nez. — Après les pétomanes les nasophonies, curieux rapprochement. C'est une branche inédite de l'art musical ouvre une carrière aux barytons fourbus, aux ténors éraillés et aux basses pousseuses, qui pourront désormais remplacer leurs cordes vocales usées, par... leurs fosses nasales. De même, tel débutant qui était loin d'avoir « une fortune dans le gosier » a tiré de ses narines. Les parents vont surveiller dorénavant avec anxiété les premiers gestes instinctifs de leur progéniture ; car les enfants qui se fourreront obstinément les doigts dans le nez montreront ainsi une vocation précieuse à cultiver. On ne dira plus d'un artiste lyrique « qu'il a de la voix mais bien » qu'il a du nez » et les amateurs bien doués s'exerceront à reniffler la romance en société. Les basses devront avoir naturellement le nez creux, les ténors le nez pointu et les barytons le nez fauve. Quant aux cantatrices-nasomanes, elles délaisseront complètement les traditions surannées des Falcon, des Stolz, des Dugazon, pour s'inspirer de Thérésa, l'immortelle créatrice de : C'est dans l'nez qu'a m'chatouillé ! A l'instar du Corrége s'exclamant devant un tableau de Raphaël : « Anchio son pittore ! — ceux qui se sentiront « quelque chose dans le nez » s'écrieront fièrement : — Et moi aussi... mon nez fait de l'art ! Nous allons, d'ailleurs, pouvoir en juger de auditu ; car on annonce qu'un des virtuoses nasomanes de Civita-Vecchia se dispose à faire une tournée dans les principales villes de France, pour nous initier aux beautés de la musique nasale remplaçant la musique vocale. Préparons-nous donc à modifier — en conséquence — les formules admiratives qu'on avait accoutumé d'employer à l'égard des Pirenes, des Azes et de Mondand. Nous ne dirons pas de leur élève nasomanie : « Il chante comme un rossignol ! » mais — ô comble de l'art ! — « Il étouffe comme un vrai corza ! » Il paraît que cet éminent artiste nous réserve la primeur d'un grand opéra en cinq actes, dont il a tiré les vers du Nez d'un noyé, le dramatique libretto — en prose — de feu Edmond About. La musique en a été mouchée de main de maître par le célèbre compositeur Tabacca... prisé de tous les dilettantes. Pourvu maintenant que le public, las de toutes ces mystifications saugrenues, n'accueille pas ce nasomane par des nasardes... ou par un pied de nez ! SINGLAIR.

son mari, il en a été quitte pour une violente secousse. — On a trouvé à Iveruno (Italie) dans les champs, quatre personnes foudroyées. Violent Orage Mardi soir, vers 4 heures, un violent orage a éclaté sur Paris. Pendant trois quarts d'heure, les éclairs et le tonnerre se sont succédés sans interruption. Au stock-échange En dépit de l'approche de la fin du trimestre et ne prévoyant pas la possibilité d'une augmentation de la demande d'avances pour les besoins de la liquidation qui tuellement des avances pour 15 jours à 14, période qui embrasse l'échéance du prochain coupon sur les Consolidés. CONDITION DES SOIES LYON, le 26 septembre 1894.

Table with columns: Nombre, Soies, France, Espagne, Portugal, Italie, Suisse, Grèce, Japon, Chine, Indes, Total. Rows: 28 Organs, 28 Trames, 140 Grèges, 14 Divers, 179. Includes sub-tables for BALLOTS PESÉS and Le Rédacteur-Gérant: J. DESMEURS.

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS — Mme Antoinette Meunier, veuve de M. Jean-Claude Ferré, a vendu ses fonds de café, situé à Lyon, 9, place des Terreaux et 5, rue Sainte-Marie-des-Terraux, à M. Auguste-Marie Rasset, comptable, à Lyon, 15, rue de Sèze. Récl. à M. Chacnot, notaire à Lyon, 9, place des Terreaux. — P. — Le café-comptoir situé à Lyon, 57, rue de Vauban, et rue Duguesclin, a été vendu. — Récl. à M. Rodillon, 25, cours Morand. — P. — Mlle Jeanne Masson, a vendu son fonds de mercerie, modes et confection, situé à Lyon, 13, rue Royale. — Récl. à M. Lagrange Méjean et Cie, 5, place des Terreaux. — M. J. — M. Charles Robert, 61, chemin des Calvades, à Lyon, a vendu son fonds de commerce. — Récl. à l'étude de M. Mousnier, huissier à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. — M. J. — M. François Roy a vendu à M. Germain Bert son fonds de boucherie, situé à Lyon, rue Saint-Alexandre, 18. — Récl. à M. Vachod, placeur du Syndicat des garçons bouchers, place des Célestins, 4. — M. J. — M. Chalayer a vendu son fonds de mercerie, situé à Lyon, rue Saint-Joseph, 24. — Récl. à M. Bourdin, défenseur-agréé à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 57. — M. J. SÉQUESTRE — M. Mallen, avoué à Lyon, 65, rue de l'Hôtel-de-Ville, a été nommé séquestre de la succession du sieur Léonard Garrand, en son vivant maître-maçon, demeurant à Oullins (Rhône). — S. P. VENTE JUDICIAIRE — Etude de M. Jules CLET huissier. Le samedi 29 septembre 1894, à onze heures du matin, en la place Saint-Polhin, aura lieu la vente des objets consistant en : piano, glaces, rideaux, commodes, tableaux, bronzes, tables, etc., etc.

AVIS POUR DETTES

M. Auguste Rasset, chaudronnier, à Oullins (Rhône), ne paiera pas les dettes de son fils Claudius, âgé de 19 ans, qui a quitté le domicile paternel. — L. R. DIVORCES — Au profit de Mme Rebecca Huisman, à Lille (Nord), boulevard de la Liberté, 78, contre M. Salomon Isaac, à Lyon, rue de Marseille, 8. — Garcin, avoué. — M. J. — Au profit de Mme Augustine Sufre, à Lyon, rue de Sèze, 99, contre M. Benoît-Raymond Guérin, et devant à Lyon, rue de l'Arbre-Sec, 16, actuellement sans domicile ni résidence connus. — Pondeveaux, avoué. — M. J. EMPLOIS — Voyageur 30 ans, connaissances de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie, demande place dans maison de passementerie, nouveautés ou mercerie. — S'adresser au bureau du journal, n° 1004. ASSOCIATIONS — Commandites, Prêts — On demande associé avec apport de dix ou quinze mille francs pour produit pharmaceutique de grand avenir. — Fabrication spéciale, succès certain. — Ecrire : poste restante Terreaux, sous les initiales L. P. 58. FONDS — ou Immeubles à vendre — Bonne occasion — A vendre, pour cause de maladie, fonds de mercerie, situé 70, rue Olivier, à Lyon. Prix : 300 francs. — S'adresser au propriétaire du fonds. PAPIERS PEINTS — Dans tous les genres — B. COLIN — 7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 — En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux — LYON — Décorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devant de cheminée.

TRIBUNES PUBLIQUES

ÉCLAIRER LES DEVAUTURES — Monsieur, Il y a, en ce moment beaucoup de monde à Lyon. On dirait que nos concitoyens s'engourent à donner un air moral à notre ville. Ainsi, le soir, il y a beaucoup de magasins qui ne ferment pas à l'heure, pourquoi ? Nos rues seraient beaucoup plus gaies, si nos magasins étaient brillamment éclairés. On demande à acheter une maison en viager. — S'adr. au bureau du journal. On demande travail à faire chez soi, écritures ou autre. On se contenterait d'un salaire très modéré. — S'adr. au bureau du journal, n° 1005. On demande 10 à 15,000 fr. en viager. — S'adresser au bureau du journal. On achèterait en rente viagère, propriété de rapport, bien situé et susceptible de plus-value. — S'adresser au Bureau du Journal. A louer, à Charbonnières, propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières. MARIAGE — Veuve 44 ans, bien élevée, dévouée, bon caractère, épouserait monsieur distingué, de 50 à 65 ans, ayant fortune ou position. — Ecrire au bureau du journal, sous le n° 1003. — Rien des agences. 25. ANNÉE RÉGIE D'IMMEUBLES — Ventes, Locations et Assurances — C. BARBIER — 32, c. Richard-Vitton, 32 — MONTCHAT-LYON — Cabinet tous les jours de 2 heures à 6 heures PAPIERS PEINTS — Dans tous les genres — B. COLIN — 7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 — En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux — LYON — Décorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devant de cheminée.

BICYCLETTE PRIME

Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicyclette dite du NOUVEAU LYON, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédiques réalisés jusqu'à ce jour. Description de la Bicyclette du NOUVEAU LYON — Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans soudure. Pédalier étroit, dernier modèle perfectionné. Tension de chaîne à l'arrière. Tête de fourche à double plaquette en acier estampé. Direction à douilles à billes. Roulements en acier trempé et rectifiés après la trempe. Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 75 devant, 70 arrière, au choix. Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension. Pneumatiques Vital démontables, genre Dunlop ou Vallée. Chaîne à rouleaux trempés et rodés. Guidon droit ou cintré. Poignées caoutchouc ou buffle noir. La Bicyclette du NOUVEAU LYON d'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr. Nous pourrions fournir à ceux qui les préféreraient des rayons tangents, moyennant une augmentation de 25 fr. Les commandes seront reçues dans nos bureaux et servies suivant l'ordre des inscriptions. Nous engageons nos lecteurs à se hâter de profiter de cette affaire absolument exceptionnelle, car le chiffre que le fabricant s'est engagé à nous livrer est limité et il n'y en aura certainement pas pour tout le monde. Un échantillon-type de la bicyclette du Nouveau Lyon est en montre dans nos bureaux, 7, place des Terreaux.

MOTEURS A GAZ

Machines à Vapeur — Constructions mécaniques — A. FARRA & Co — 25, Chemin des Pins — LIBRAIRIE — BERNOUX et CUMIN — 6, Rue de la République, Lyon — En vente : Nouveautés — DUBUT DE LAFOREST. — Les petites Rastars. LAVEDAN (Henri). — Le Lis. DE ZANO (Pierre). — Après l'Empire. DE JOINVILLE (Prince). — Vieux souvenirs. ZOLA (Emile). — Lourdes. DAUDET (Léon). — Les Nouragues. FRANCE (Anatole). — Le Lys rouge. PRÉVOST (Marcel). — Demi-Vierge. LA BRÈVE (Jean de). — Badinage. POUVILLON (Emile). — Bernadette de Lourdes. BOURGET (Paul). — Cosmopolis. GYP. — Le Mariage de Chiffon. ACARD (Jean). — Fleur d'Albâtre. FOUCHER (Paul). — Réchain, avare.

J. COLOMBIER FILS

24, 26, 28, Rue des Tuileries — LYON-VAISE — APPAREILS PERFECTIONNÉS — pour la Distillation à feu nu ou à la vapeur des — Mares, Vins, Lides, Cidres — FRUITS — Et autres produits — NOTA. — On trouve toujours en magasin des Alambics prêts à être livrés. ESSAYEZ & JUGEZ — GENS ÉCONOMES — Achetez vos MÉDICAMENTS à la PHARMACIE UNIVERSELLE — 10, RUE TURIN, LYON — NOUVELLE BAISSE DE PRIX — GRANDE MAISON DE FOURNITURES — F. MUSY — 71, chemin de Baraban, près la rue Paul-Bert — Fabrique de Chapeaux, Paille et Feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, Velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Crottoires, Calicots, Cotons, Mousselines, Pignés, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flaanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de Chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus dent, Fourrures, Passementeries, Corses, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.

DÉPOT

Pharmacie BASSET — 9, pl. des Terreaux — LYON

PENSIONNAT FÉNÉLON

ORDRES DE BOURSE — AU COMPTANT ET A TERME — LYON ET PARIS — A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon — Paiement de coupons échus ou non échus — Renseignements gratuits. — Adr. télégr. : MAZERAUD-BORSUA — HORLOGERIE A. ERKERT — SPÉCIALITÉ — 7, Quai des Célestins. 7 — SPÉCIALITÉ — Remontoir nickel, dep. 12 — Garnitures de cheminées — » acier » 15f. — marbre et bronze, dep. 50f. — » argent » 20f. — Pendules marb. et tabl. — » or » 50f. — et à sonnerie, depuis 25f. — Horlogerie garantie de 1 à 5 ans. — Pièces riches extra — Montres spéciales pour alpinistes, mécaniciens, médecins, etc. — L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 243 — nous ?... Le bonheur et le malheur... Je veux aller voir Madame Louis Benoit... Ah ! je la supplierai de me confier son secret... Peut-être n'est-il pas de caractère aussi grave que vous le craignez. — André hoché la tête. — Plaise à Dieu que vous disiez vrai !... Mais je ne sais quel pressentiment me trouble !... — Cependant cette douleur, si grande qu'elle soit, ne se manifeste-t-elle pas pour la première fois ? — En effet. — N'avez-vous point vu, jusqu'à ce jour, une union parfaite entre votre père et votre mère ? — Oui. — En ce cas, il faut admettre que votre père s'était toujours conduit au mieux à l'égard de sa femme. Si, pour la première fois, après un temps aussi long, il se départit vers elle de sa conduite habituelle, ce ne peut avoir des conséquences bien graves, et peut-être le chagrin de votre mère n'est-il si grand que parce qu'il est le premier de son existence. — Poussiez-vous avoir raison, Cécile !... Je ne demande qu'à vous croire. Oh ! je le désire de tout mon cœur !... Oui, vous serez l'ange consolateur de ma mère, ô ma Cécile ! — Et il murmura bien bas. — Et moi, son gardien, celui de son bonheur complet !... Ah ! je saurai !...

INSTITUTION FRANKLIN

LYON — AUX HIRONDELLES — LYON — Pensionnat de Jeunes Gens dirigé par M. DENAVES. — Situation salubre et agréable. — Enseignement sérieux. — Grands succès aux différents examens. — Reentrée 1^{er} Octobre — VERRERIES RÉUNIES — De la Loire et du Rhône — RIVE-DE-GIER — BOUTEILLES EN TOUS GENRES — Bonbonnes et dames-jeanne

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 241 — m'a fallu une volonté constante pour ne pas voir germer en mon cœur... la haine ! — La haine ! — Oui ! — Ce mot !... Ce mot horrible !... — Horrible !... en vérité, et qui, cependant, vient à nouveau à mes lèvres, depuis hier ! — Votre père !... — Mon père !... — Être sacré pour un fils ! — Il est vrai... on qui devrait l'être !... ma mère souffre de par lui !... Oh ! je le sens !... j'en ai la conviction !... Elle souffre !... C'est horrible !... Elle souffre !... Ah ! Cécile, pouvez-vous !... Mais, oui !... Vous comprenez nos angoisses, mon émotion, ma souffrance à voir la douleur de ma mère !... Ecoutez, Cécile, l'histoire de ma vie est courte et sans éclat, jusqu'à jour où vous m'êtes apparue, j'ai vécu solitairement, entre ma mère et mon travail. Rien, au dehors, n'a tenté nos desirs ; aucun des plaisirs du monde ne m'a séduit. Les ai-je même connus, soupçonnés ? Réservé, presque triste devant mon père, j'étais tout abandonné et joyeux auprès de ma mère. Tout ce que mon cœur avait de trésors, je le déposais sur elle. Mon travail me distrairait, mon affection me faisait aimer l'existence. Je ne voulais rien connaître qui ne fut elle... Vous êtes nouvelle !... Aussitôt, ma vie s'est partagée... Que dis-je !... toute entière, vous êtes entrée en mon cœur !... Je sentis, alors, la différence existant entre l'affection du fils

et celle de l'amant. Mais, vous me comprenez bien, ô ma Cécile ! l'image de ma mère, effacée par la votre, restait enfouie au fond de mon cœur !... Aimer ainsi une mère, n'est-ce point devoir souffrir de ses souffrances, au même degré qu'elle ?... — André, vous avez raison de partager ainsi la douleur de votre mère. Mais, encore une fois, devez-vous accuser votre père ? — Accuser !... quel mot !... mon père !... mon père accusé !... Certes, mon respect, je ne peux dire mon affection, je ne saurais mentir, jamais, je n'ai moins senti au cœur de sentiments filiaux pour cet homme, mon respect !... il le faut !... Et cependant, qui donc autre que... mon père causerait les larmes de ma mère !... Mon père !... Ah ! je ne peux me faire à cette idée que ma mère souffre par lui ! — Et, le jeune homme eut un geste de menace. — Oui, mon André, vous avez raison, d'aimer votre mère ; elle est si belle et bon !... Je comprends votre chagrin... j'aurais en une si grande affection pour la mienne ! Mais, ne pourrais-je... ne devrais-je, même, la consoler ?... Si votre père est... coupable, ne sommes-nous là !... Malgré le respect dû par nous à M. Louis Benoit, n'avons nous le droit de sécher ces larmes et de calmer ces chagrins. Vous avez bien agi, mon André, en m'assurant à votre douleur. C'est éte mal à vous de ne point me confier ce secret... vous l'avez reconnu... Tout n'est-il pas commun entre

vous ?... Le bonheur et le malheur... Je veux aller voir Madame Louis Benoit... Ah ! je la supplierai de me confier son secret... Peut-être n'est-il pas de caractère aussi grave que vous le craignez. — André hoché la tête. — Plaise à Dieu que vous disiez vrai !... Mais je ne sais quel pressentiment me trouble !... — Cependant cette douleur, si grande qu'elle soit, ne se manifeste-t-elle pas pour la première fois ? — En effet. — N'avez-vous point vu, jusqu'à ce jour, une union parfaite entre votre père et votre mère ? — Oui. — En ce cas, il faut admettre que votre père s'était toujours conduit au mieux à l'égard de sa femme. Si, pour la première fois, après un temps aussi long, il se départit vers elle de sa conduite habituelle, ce ne peut avoir des conséquences bien graves, et peut-être le chagrin de votre mère n'est-il si grand que parce qu'il est le premier de son existence. — Poussiez-vous avoir raison, Cécile !... Je ne demande qu'à vous croire. Oh ! je le désire de tout mon cœur !... Oui, vous serez l'ange consolateur de ma mère, ô ma Cécile ! — Et il murmura bien bas. — Et moi, son gardien, celui de son bonheur complet !... Ah ! je saurai !...

Le lendemain, en effet, dans l'après-midi, M^{lle} Bastard s'en vint rue du Beauf rendre visite à M^{lle} Louis Benoit, visite toute naturelle de la part d'une fiancée. Elle surpris de l'abattement de Jeanne et se prit à considérer, doucement, les traits étirés de la malheureuse femme. — A la vue de Cécile, Jeanne eut un mélancolique sourire, qu'elle s'efforça, néanmoins et presque aussitôt, de rendre plus gai ; mais, elle ne réussit qu'à produire une grimace pénible. — Les deux femmes demeurèrent seules, dans le cabinet de travail où Cécile avait trouvé Jeanne. — A la voir en un tel état, la jeune fille courut à elle et se jeta dans ses bras, en sanglotant. — Ma mère !... Ma mère !... exclama-t-elle. — André avait raison !... Vous souffrez donc tant !... Mais quel chagrin si profond a donc pu vous en venir en un tel état, ma mère !... Parlez !... Répondez à votre fille !... A elle, peut-être, direz-vous ce que vous n'oseriez confier à votre fils ! — Jeanne suffoquée se laissa reprendre de sa douleur, et abandonnant son masque de gaieté fondit en larmes, mêlant ses sanglots à ceux de la jeune fille. — Ah ! ma mère, reprit celle-ci... que je vous console !... — Jeanne eut un grand frissonnement, repoussa brusquement Cécile, d'un geste machinal, cessant de la regarder, les yeux baissés